

Q. Avez-vous également les soumissions demandées, en 1882, pour le dragage du havre de Québec?—R. Oui.

Q. Est-ce qu'il n'y eut qu'une seule demande de soumissions?—R. Je ne m'en souviens pas précisément.

Q. Je veux savoir si l'on n'a pas fait deux demandes de soumissions, en 1882? Prenez votre livre des minutes ou des procès-verbaux pour 1882. C'était vers le mois de mai 1882.—R. Il n'y eut qu'une seule demande de soumissions, au meilleur de ma connaissance.

M. TARTE—Vous vous trompez. Consultez la date du 31 mai; je crois que vous la trouverez?—R. Il y a deux demandes de soumissions, l'une pour le dragage, et l'autre pour boucher l'ouverture du pont du gaz.

*Par M. Geoffrion :*

Q. Quelle date portaient ces soumissions?—R. Le 5 juillet, 1882. C'est la date de l'ouverture des soumissions.

Q. Quand furent demandées les soumissions?—

M. TARTE—C'était, je crois, dans le cours du mois de mai.

R. C'est le 31 mai que furent demandées les soumissions pour le dragage du bassin de radoub.

*Par M. Geoffrion :*

Q. Trouvez-vous dans le livre des minutes ou procès-verbaux une résolution demandant des soumissions pour le dragage du bassin de radoub?—R. Oui.

Q. Voulez-vous lire cette résolution?—R. “ Résolu, Que des soumissions soient demandées pour le dragage de notre bassin de radoub suivant les devis que préparera M. Pilkington, l'ingénieur de cette commission.”

Q. Avez-vous ces devis parmi vos papiers?—R. Je n'en suis pas sûr.

Q. Consultez tous les devis?—R. Le 7 juin, 1882, il fut demandé des soumissions pour enclorre la jetée de la Princesse-Louise.

Q. Veuillez lire cette résolution?—R. “ Résolu, Qu'il soit demandé des soumissions pour fermer l'extrémité de la jetée de la Princesse-Louise qui se trouve à la tête du bassin à flot, au moyen de palplanches, suivant les plans et devis et cahiers de charges préparés par l'ingénieur local de la commission et approuvés à cette assemblée.”

Q. Trouvez-vous dans les minutes une résolution montrant que les premières soumissions ont été acceptées ou que l'on ait fait de l'ouvrage sur leurs données, d'une façon quelconque?—R. A la page 357 des minutes du 10 juillet, 1882, je lis : “ Résolu, Que———”

M. TARTE—Je crois que vous vous trompez. Je pense en effet que c'était le 21 juin.

Q. N'y a-t-il pas une motion de M. McGreevy proposant de ne pas ouvrir ces soumissions—les premières demandées.

M. STUART—Jusqu'ici nous n'avons eu qu'une première série de soumissions.

M. GEOFFRION—Si nous prouvons le fait de la motion de M. McGreevy, vous constaterez qu'il y a eu une seconde série de soumissions.

LE TÉMOIN—Je trouve la résolution suivante à la page 350 du livre de minutes n° 4 :—“ Proposé par l'honorable M. McGreevy, secondé par William Rae, écuier, et Résolu, Que le maître du havre ayant recommandé d'accroître la profondeur de l'eau dans le bassin du nouveau havre, de 24 pieds, à l'eau basse, à 26 pieds, il est décidé de ne pas ouvrir les soumissions pour le creusage, etc., sur la base de 24 pieds, mais de demander des soumissions, sur la base de 26 pieds; et que ces soumissions soient envoyées, d'ici à mardi midi, le 4 juillet prochain.”

*Par M. Tarte :*

Q. Avez-vous la recommandation du maître du havre?—R. Il y a une lettre n° 365. Voici ce qui fut entré, le 21 juin 1882, page 349 du livre des minutes, n° 4 : “ Il fut donné lecture d'une lettre de M. F. Gourdeau, maître du havre, recommandant que les commissaires profitent de l'occasion du nouveau contrat qu'ils donnent pour ajouter deux pieds à la profondeur des bassins à flot et de marée.